



Nb de membres en exercice : 64  
 Nb de membres présents : 50  
 Nb de membres votants : 57  
 (dont 7 pouvoirs)  
 Quorum atteint

Département de l'Allier  
 Arrondissement de Vichy

Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire

Envoyé en préfecture le 26/12/2022

Reçu en préfecture le 26/12/2022

Publié le

ID : 003-200071470-20221212-DELIB2022107-DE

Liberté, Égalité, Fraternité  
 SLO

DELIBERATION N°	2022.12.12/107
CLASSIFICATION	8.9

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du conseil communautaire du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle polyvalente à VAUMAS, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 décembre 2022, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

### Les Conseillers présents

**Les conseillers titulaires:** Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Jean-Luc COLLIN, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Odile FRANCHISSEUR, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean -Louis PERICHON, André PIESSE, Annie-France POUGET, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Odile REVERET, Christophe RONGET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Laurent TALON, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

**Les conseillers suppléants :** Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX,

### Les Conseillers absents

**Ayant donné pouvoir :** Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Xavier CADORET à Odile REVERET, Geneviève DESVIGNE à Christelle MARTINET SCHIRCH, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Françoise LACAUX à Jean-Noël MONIER, Monique SEROUX à Alain VERNISSE,

**Absents :** Pascal BAUDELLOT, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Sylvain NAFFETAS, Aude PARRET BONMARTIN, Yves PLOUHINEC, Michel RAJAUD,

**Secrétaire de séance :** Christelle MARTINET SCHIRCH

**N° 107 – POLITIQUES CULTURELLES – Médiathèque « Les pieds dans l'eau » Jaligny sur Besbre – Projet d'exposition et de carnet de voyage avec l'artiste aquarelliste, Véronique Balmont – convention de prestation.**

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le projet culturel, artistique portant sur le projet d'exposition et de carnets de voyages avec l'artiste aquarelliste Véronique Balmont, comme exposé dans le rapport de présentation ci-joint,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de prestation à intervenir avec l'artiste aquarelliste Véronique Balmont,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les démarches correspondantes et signer tout document relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire la présente délibération  
 Publiée ou notifiée par voie électronique le  
 Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C  
 Le Président,

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>2022.12.12/107</b>
<b>CLASSIFICATION</b>	<b>8.9</b>

**RAPPORT DE PRESENTATION**

**N° 107 – POLITIQUES CULTURELLES – Médiathèque « Les pieds dans l'eau » Jaligny sur Besbre –** Projet d'exposition et de carnet de voyage avec l'artiste aquarelliste, Véronique Balmont – convention de prestation.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5214-16,

**Vu** l'arrêté préfectoral N° 2019/390 du 25 juin 2019 autorisant l'adoption des nouveaux statuts de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire,

**Vu** la délibération n°2018.03.19/20A relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences optionnelles, s'agissant de la construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire, notamment :

- construction, aménagement, rénovation, entretien et gestion de l'espace René Fallet, soit la médiathèque « Les pieds dans l'eau » labellisée Pôle d'excellence rurale à Jaligny sur Besbre,

**Vu** les objectifs poursuivis par la Communauté de communes pour faire découvrir les richesses du territoire par le biais de l'écriture ou d'une réalisation artistique,

**Vu** la présentation des œuvres de l'aquarelliste Véronique Balmont et de son carnet de voyage en date du 17 novembre 2022,

**Vu** l'avis du bureau en date du 05 décembre 2022,

**Considérant** l'intérêt culturel, artistique et touristique de ce projet,

**Considérant** qu'il convient de formaliser les modalités de mise en œuvre de ce projet par une convention à établir entre les deux parties, la collectivité d'accueil et l'artiste aquarelliste,

**Il est exposé :**

La médiathèque communautaire « Les pieds dans l'eau » propose tous les ans une programmation culturelle et artistique qui se traduit par des spectacles, lectures et rencontres mais aussi par des expositions temporaires présentant des formes artistiques diverses (peinture, pastel, photographie, etc.).

Sur ce dernier point, l'objectif poursuivi consiste à développer le territoire en faisant découvrir au public ses richesses et ses curiosités par le biais d'œuvres artistiques.

Véronique Balmont, artiste pastelliste réalise des peintures au gré des paysages et des architectures des territoires bourbonnais qu'elle a compilées en carnet de voyage.

Cette approche artistique correspond pleinement à l'objectif visé et permet à la fois d'envisager une exposition estivale d'aquarelles des communes membres mais aussi l'édition d'un carnet de voyage qui pourrait être un véritable outil de valorisation et de promotion touristique communautaire.

Pour réaliser ce travail artistique au sein du territoire, les communes devront fournir des clichés (environ 4 ou 5) haute définition et bien exposés (bonne luminosité), représentant une vue emblématique de leur territoire que ce soit un monument, un détail architectural ou un paysage.

Par ailleurs, la commande effectuée auprès de l'artiste pour mettre en œuvre ce projet culturel, artistique et touristique, estimée à 4 000 € (non soumis à TVA), nécessitera d'établir une convention de prestation.

**Il est proposé au conseil communautaire :**

- **d'approuver le projet culturel, artistique portant sur le projet d'exposition et de carnets de voyages avec l'artiste aquarelliste Véronique Balmont, comme exposé ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de prestation à intervenir avec l'artiste aquarelliste Véronique Balmont,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les démarches correspondantes et signer tout document relatif à ce dossier.**